

Compte-rendu de la rencontre Véloquirit - Ville de Lons-le-Saunier 27 Janvier 2015

Participants Ville de Lons-le-Saunier :

Daniel Bourgeois : 1er adjoint au maire

Bertrand Weigle : directeur des services techniques de la ville de Lons et d'ECLA

Laurent Vichard : directeur adjoint des services techniques de la ville de Lons et d'ECLA

Olivier Martin : directeur adjoint des services techniques d'ECLA

Laura Landry : adjointe à la voirie de la ville de Lons, espaces verts et réseaux

Jacques Lançon : conseiller municipal, délégué au développement durable à ECLA

Participants VQR : Claude Changarnier, présidente, Bruno de Marguerye, trésorier, Florence Kennel, secrétaire, Jean-René Bardelli.

Introduction de Véloquirit :


Les villes modernes favorisent et organisent les déplacements doux, aussi bien pour la qualité de l'air, la réduction du bruit, de l'espace occupé, la fluidité du trafic, l'accès facile aux commerces de centre ville, l'attractivité touristique, que pour la santé physique de leurs administrés et l'équilibre de leur budget.

Il est constaté que la part modale du vélo dépend directement de la quantité d'aménagements cyclables.

Nous sommes une association d'utilisateurs, qui possède donc une expertise concernant les aménagements cyclables, nous souhaitons pouvoir être associés en amont aux projets de réaménagements urbains.

Nous demandons la désignation d'un référent vélo au service Voirie avec lequel nous pourrions être en lien, et nous souhaitons que les personnels soient formés à l'implantation des aménagements cyclables.

Constats	Demandes	Réponses
La zone 30 du centre-ville n'est pas assez signalée, et pas respectée. Le centre-ville est un lieu de transit, ce qui n'est pas la vocation d'un centre ville. L'avenue Jean Moulin, avec les changements de voies, est très accidentogène.	La zone 30 doit être aménagée, pas seulement avec des panneaux (passages surélevés, mobilier urbain, chicane...). Une extension de la zone 30 jusqu'au carrefour de la Libération est souhaitable. Elle pourrait comprendre l'avenue Thurel, la rue Monnot, la rue Regard, le bas de la rue Jean Michel, rue Anne Frank, rue Richebourg...	Trop de zone 30 tue la zone 30 : "plus on l'agrandira et moins elle sera visible". La ville n'a pas le sentiment d'un gros problème de vitesse excessive au centre-ville. --> VQR fera une proposition d'extension de la zone 30, la ville l'étudiera.

<p>Parc interdit aux cyclistes</p>	<p>La traversée cyclable du parc des Bains est incontournable, avec un panneau recommandant aux cyclistes de faire attention aux promeneurs.</p>	<p>Consensus autour de la table pour dire que la circulation devrait être autorisée sur, et seulement sur, un chemin qui longe la rivière, jusqu'au jardin coréen . Tout le souci, souligne M. Weigele, est de matérialiser ce cheminement en accord avec les impératifs de discrétion visuelle qu'impose le classement du parc au Monuments historiques.</p>
<p>Les aménagements cyclables sont très discontinus, et pas assez nettoyés et entretenus.</p> <p>Certaines bouches d'égout sont dangereuses (surépaisseur importante ou grille dans le sens de circulation, où les roues de vélo peuvent se coincer).</p>	<p>Continuité des bandes et pistes cyclables, indispensable. Bandes cyclables pour accéder aux écoles, collèges, lycées, pour les sorties de ville. Bandes cyclables cours Sully et cours Colbert . Création d'une piste entre la place de la Liberté et le carrefour de la Libération.</p> <p>Balayage et déneigement des bandes et pistes cyclables.</p> <p>Rafraichissement de la peinture des sas vélos.</p> <p>Rectification des plaques d'égout (centre ville théâtre, bande cyclable piscine...)</p>	<p>Une requalification urbaine est en cours au sujet du cours Sully et du cours Colbert qui servent aujourd'hui à shunter la rocade. Mais il est prématuré de dissuader aujourd'hui les véhicules d'entrer au centre-ville, tant que le contournement Ouest n'est pas en service. Le maire a demandé à ses services d'étudier la possibilité d'une piste cyclable du théâtre au carrefour de la Libération</p> <p>Le repositionnement des bouches d'égout a un coût, quand elles sont scellées.</p> <p>--> VQR transmettra la liste des plaques d'égout à remettre en place.</p> <p>La ville rappelle qu'on peut signaler un pb sur la voirie par son site</p> <div data-bbox="1361 874 1684 1018" style="border: 1px solid gray; padding: 5px; margin: 10px auto; width: fit-content;"> <p style="text-align: center; background-color: #0070C0; color: white; border-radius: 5px; padding: 2px 10px;">Allo Mr le Maire</p> <p style="font-size: small;">Un trou sur la route ? Un lampadaire en panne ? Signalez le nous en cliquant ici</p>  </div> <p>internet</p>

<p>Il n'y a pas assez d'appuis vélos, ils ne sont pas abrités.</p>	<p>Garages à vélos sécurisés <u>dans</u> les écoles primaires. (Il faut encourager les citoyens de demain à utiliser les déplacements doux.) Un appui vélo en U retourné serait plus pratique pour attacher cadre et roue, et les endroits où l'on reste longtemps comme cinémas, piscine, salles de sport...devraient être abrités Parkings vélos demandés :*Mégarama, *la poste Briand et la poste cours Sully *la préfecture *la mairie le commissariat de police *la maison commune de la Marjorie *la crèche de la Marjorie *l'entrée de la prison ou la place de l'ancien collègue *pôle emploi * l'entrée de l'hôpital (cafeteria, coté rue du solvan) *le stade Dumas *la salle Tschaen *devant la gare (coté ville) *les églises: St Désiré, les Cordeliers, l'église protestante place Bichat *le funérarium et le cimetière</p>	<p>La demande est entendue pour des abris couverts. La mairie devrait prochainement en installer un devant ses locaux (au "triangle"). --> VQR devra préciser quelle forme d'appui est souhaitée (en U) et où devraient être implantés les abris.</p> <p>La liste actuelle de VQR (crèches, hôpital, ...) est trop longue. VQR doit prioriser les demandes d'appuis vélos</p>
---	--	--

<p>Sur le DSC de la rue St Désiré : va et vient incessant des voitures rejoignant les places d'arrêt minute, ou attendant sur le DSC qu'une place se libère.</p> <p>Pour faire passer au vert le petit feu vélo en arrivant sur la place, il faut appuyer sur le bouton et attendre TRES longtemps.</p>	<p>Le DSC de la rue st Désiré serait beaucoup mieux placé entre les places de stationnement et le trottoir. Ensuite, le petit feu sur ce DSC doit être synchronisé sur le feu piéton qui permet de rejoindre la place de la Liberté, suite habituelle de l'itinéraire sur ce DSC.</p> <p>Autres DSC demandés : devant le Car Com (pour aller de la rue Pasteur à la rue Jean Jaurès), en haut de la rue du Commerce (pour aller du conservatoire a la place de la Comédie), avenue Thurel, Rue E Monnot, (pour aller de la place des Maronniers à la rue des Salines), rue des Cordeliers, avec un accès a la médiathèque, rue Marcel Paul, (avec une bande cyclable place des Déportés).</p>	<p>Indexer un feu en ouvrant l'armoire du calculateur coûte cher (2800€) .</p> <p>La ville de Lons a programmé : un contresens pour le Carcom à mettre en place depuis la rue Pasteur, une solution pour trouver un itinéraire cyclable depuis la place de la Libération pour se rendre rue Jean Jaurès.</p> <p>Le contresens de la rue des Cordeliers permettra au moins d'aller jusqu'à la médiathèque. La ville semble pour le moment partisane avant tout d'un plateau à hauteur de la médiathèque et de l'église qui remonte la chaussée à hauteur du parvis.</p> <p>Le contresens du haut de la rue du Commerce pour aller de la place Perraud à la Comédie est examiné, mais avec méfiance : "ce sera aux cyclistes de prendre leurs responsabilités" pour traverser la rue Georges Trouillot .</p> <p>Rue Marcel Paul ? (Le carrefour en bas avec la rue Richebourg serait dangereux.)</p> <p>Rue Saint-Désiré : si la piste passait entre le stationnement et le trottoir, cela poserait le problème des terrasses saisonnières.</p> <p>La ville de Lons-le-Saunier ne souhaite pas matérialiser une bande vélo au sol par un relief qui entraverait ensuite les bonnes opérations de déneigement.</p>
---	--	---

<p>Tourne à droite aux feux rouges la majorité a disparu, il reste seulement ceux de la place de Verdun, et du carrefour de la poste.</p>	<p>Il en faut à de nombreux carrefours.</p>	<p>Les services techniques découvrent, ébahis, le problème. --> VQR leur soumettra la liste des portés disparus.</p> <p>La ville de Lons met en avant les questions de sécurité. La ville ne répond pas sur le problème du non-déclenchement de certains feux, par exemple chemin de Bel Air, ce qui oblige le cycliste soit à le griller, soit à attendre 10 mn qu'une voiture vienne peser sur le déclencheur</p>
<p>La voie verte de la Bresse et la voie verte PLM ne sont pas indiquées, c'est du ressort des communes ; certains habitants de Lons ne savent toujours pas où elles se trouvent, et que dire des touristes ?</p>	<p>Le fléchage des voies vertes doit être réalisé au niveau de la rocade, chemin des Dombes et avenue de Montciel, et aussi en centre ville, (directions pour rejoindre les deux voies vertes)</p> <p>Trajet pour rejoindre la voie verte de la Bresse : mettre le feu en traversée de la rocade au niveau de la Vache Qui Rit en fonctionnement permanent (actuellement il ne se déclenche qu'aux heures d'embauche des salariés Vache qui rit), et un deuxième passage piéton est utile au niveau du chemin des Dombes, pour le trajet ville --> voie verte.</p>	<p>La ville de Lons reconnaît que le fléchage pourrait être amélioré . Le souci actuel de Lons est de "liaisonner" les deux voies vertes. Elle propose de poursuivre le chemin cycliste à partir du chemin des Dombes le long du bd Gambetta jsqu'à la gare pour éviter les conflits avec les bus. Après la gare, le lieu de cheminement n'est pas défini</p> <p>La ville ne répond pas concrètement sur le feu de la Vache Qui Rit.</p>

<p>Sorties de Lons dangereuses</p>	<p>Pour rejoindre le carrefour du Robinet par la route de Besançon : Pourquoi pas une piste cyclable sur le trottoir de gauche en sortant de Lons, depuis le chemin de Bel Air jusqu'au giratoire de Bercaille ?</p> <p>Un passage piétons-cyclistes surélevé sur l'avenue Camille Prost, avec passage en vert, pour rejoindre la piste cyclable devant la gendarmerie pourrait sécuriser la traversée. Repeindre en vert le passage piétons sur la rocade, à la sortie de cette piste, et aménager et flécher la jonction avec la piste cyclable qui monte la route de Pannessières.</p> <p>Le passage souterrain en haut de la rue Rouget de Lisle (pour rejoindre le quartier des petits Quarts) doit être autorisé aux vélos et aménagé.</p>	<p>La ville propose éventuellement un aménagement jusqu'au magasin « la Grange » . Après, c'est la rocade, donc trop dangereux de rouler à contresens pour les cyclistes.</p> <p>La ville évoque une sécurisation du passage piéton pour rejoindre la gendarmerie : surélevé, limité à 30 km/h, avec une jonction, au-delà de la rocade, fléchée, repeinte.</p> <p>Le passage souterrain pour aller aux Petits-Quarts sera revu dans le cadre de la future gare- pôle multimodal...L'aménagement du secteur de la gare sera revu au moment de la requalification de la rocade.</p> <p>La ville reste dans le vague quant à la liaison Lons-Motmorot-Messia-Cesancey : inscrite au schéma directeur, mais sans plus.</p>
<p>Côté piscine</p>	<p>Il est souhaitable d'autoriser les vélos à rouler dans les deux sens sur la piste qui revient de la piscine. Cette piste doit être rénovée (elle est dégradée par les racines des arbres).</p> <p>Signaler la nouvelle piste cyclable de la rue Camuset. Placer un « céder le passage » pour les cyclistes sur cette piste au niveau du carrefour vers le camping. Résoudre les problèmes de verglas sur cette piste (dévers, rétention d'eau). Placer un panneau d'interdiction de stationner en haut de cette piste, vers Oasis (la piste sert de parking aux visiteurs d'Oasis).</p>	<p>La ville ne prend pas d'engagements sur une réfection de la piste.</p> <p>La ville note le souci de verglas sur la piste cyclable de la rue Camuset .</p> <p>La ville a noté le conflit de panneaux avec la bretelle et le double stop, et va le régler rapidement.</p> <p>La ville mettra, un panneau d'interdiction de stationner devant Oasis.</p>
<p>Les touristes et les habitants ne trouvent pas de plan des aménagements cyclables.</p>	<p>Réalisation d'un plan des aménagements cyclables, (pistes, bandes, voies vertes, appuis vélos), qui serait distribué a la mairie et à l'office du tourisme.</p>	<p>A suivre</p>

